Louise Guénette
2007/01/01

Office québécois de la langue française Technologies éducatives

Les mots des TIC

Capsule linguistique

Depuis l'avènement des technologies de l'information et des communications (TIC), bien des choses ont changé. Le monde de l'éducation a été lui aussi frappé par ce vent de renouveau. Internet, site Web, didacticiel, formation à distance, classe virtuelle… autant de réalités qui font maintenant partie du quotidien des écoles, collèges et universités. Les TIC, évoluant à un rythme effarant, posent un défi de taille quand vient le moment de nommer et de décrire les nouveaux concepts qui s'y rapportent. Heureusement, la langue française possède une panoplie de procédés de création lexicale.

Un des procédés de formation les plus inventifs dans le domaine des TIC est la création de mots-valises par télescopage. Qui ne connaît pas les mots *courriel* (***courri****er* et ***él****ectronique*), *pourriel* (***pou****belle* et *cou****rriel***), *didacticiel* (***didacti****que* et *logi****ciel***), *ludiciel* (***ludi****que* et *logi****ciel***), *internaute* (***Inter****net* et *astro****naute***) ? On peut également créer des néologismes en ajoutant à des mots français des éléments grecs ou latins qui en précisent le sens. Ces nouveaux mots, dont le sens est explicite, viennent parfois avantageusement remplacer les termes anglais. On obtient ainsi des termes comme ***télé****apprentissage* (*telelearning*), ***techno****pédagogie* (*e-pedagogy*), ***multi****média*, *webo****graphie***. Certains néologismes se construisent aussi par dérivation, c'est-à-dire par l'ajout de préfixes ou de suffixes ; par exemple : *web****ification***, *multimédia****tiser***, *internet****isation***

.

Il arrive toutefois que la formation de mots simples, même longs ou complexes, ne soit pas possible. Dans ce cas, la formation de termes composés, c'est-à-dire comportant plusieurs éléments, est souvent la seule solution. On a là toute liberté, dont la première est celle de choisir ou non de lier les éléments à l'aide d'une préposition. On peut, en effet, s'en abstenir et construire des mots nouveaux par simple juxtaposition ; les exemples ne manquent pas : *étudiant-tuteur*, *groupe-témoin*, *approche-programme*, *raccourci-clavier*. Cependant, on ne se passe pas si aisément des prépositions, mots précieux qui explicitent le lien logique entre les deux noms, comme dans : *apprentissage en ligne*, *communauté de praticiens* et *mentorat sur Internet*.

Soulignons enfin que beaucoup de mots utilisés dans le domaine des TIC sont en fait ce qu'on appelle des *néologismes sémantiques*, c'est-à-dire des mots déjà existants qui ont acquis un sens nouveau propre au domaine. Les mots *souris*, *site*, *navigation*, *surfer*, *portail*, *menu* n'évoquent-ils pas maintenant d'abord le monde technologique qui est désormais le nôtre ?

Louise Guénette

Office québécois de la langue française